

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 14 septembre 2021

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet de l'appel à candidatures : l'appel à candidatures vise la création d'une équipe médicosociale d'appui aux dispositifs ULIS du second degré pour la scolarisation des élèves avec autisme dans le département du Calvados.

Les EMAS relèvent de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au I-2° de l'article L312-1 du CASF.

Classement du comité de sélection : un dossier a été reçu par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

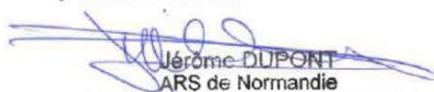
1. APAEI de Caen

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 14 septembre 2021,

Le Président du comité,

Jérôme DUPONT


Jérôme DUPONT
ARS de Normandie
Adjoint à la directrice de l'Autonomie